

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque F O R D (USA)	Thunderbird (Moteur N - 360 CV-SAE)	Fiche d'homologation n° CH 0288 05
MOYENS D'IDENTIFICATION "Thunderbird" de ch. côté s. ailes arrière et à l'arrière du vhc. "65 A" = modèle standard ou "65 B" = variante d'exécution sur plaquette constructeur rivée à gauche dans la porte "8.N" devant numéro de châssis et s. plaquette constructeur			
Numéro du châssis frappé à gauche, derr. pare-brise et s. plaquette du constructeur Signe d'identification du moteur frappé "N" à l'avant, à gauche en haut s. bloc (frappé p. importateur) Constructeur FORD MOTOR COMPANY (USA) Importateur FORD Motor Co (Switzerland) SA, ZURICH			
CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement s. ROUES arr. Direction à gauche Assistance hydraulique Frein de service Hydr. 2-circ. AV=disques, AR=exp. int. av. assist. p. Frein auxiliaire 1 <sup>er</sup> & 2 <sup>e</sup> circ. du frein de service (dépression) Frein stationn. Méc. exp. int. câble, pédale, s. roues arrière Transmission Automate (*) Nombre vit. 3 Blocage differ. autom. Crochet rem. - Vitesse max. 203 km/h		MOTEUR Genre V - 8 Temps 4 Marque FORD (USA) Carbur. B Type N - 429 cu. in. Position à l'avant Nombre cyl. 8 Alésage 110,74 Course 91,18 Cylindr. 7022 cm <sup>3</sup> CV-Impot 35,76 CV-puiss. 360 (SAE) 4600 t/m Refroidissement Eau Bruit 77 dB (A) à 3450(3/4) t/m <sup>2</sup> Amortissement bruit 4 pots échappem (**)	
CARROSSERIE Forme Limousine Nombre portes 2 Toit couvert - Nombre de places : Total 5 ; AV 2 ; milieu - ; AR 3 ; Places debout -			
DIMENSIONS Vote AV 1590 AR 1590 Diam. braçage G 12,5 DR 12,9 Empattement 2920 / ( / / ) Dimensions ext. Dimensions int. Longueur 5415 Largeur 1980 Hauteur 1355 Porte à faux AV 1145 AR 1350 lat. _____		POIDS Avant Milieu Arrière TOTAL A vide 1195 935 2130 90 260 350 Total 1285 1195 2480 Garantie fabr. 1352 1293 2645 Dimens. pneus 215 HR 15 Charge p. essieu 1470(1.95) 1470(1.95) do l'ensemble Poids max. remorquable - kg	

## EQUIPEMENT §)

Equipelement électrique 12 V

Feux de route 4/SEALED BEAM SAE H 65/SAE H 70  
 Feux de croisement 2/à l'ext. Feux de position 2/SAE P1 70 TD §)  
 Feux de gabarit lat. AV+AR 2/SAE PIA 70 FN  
 Avertisseur 1/électrique (2 tons) Niv. sonore 92 (dB/A)  
 Essuie-glace 2/électriques (2 vit.) Lave-glace oui  
 Feux arrières 2/SAE-TSIAR §) Catadioptrés 2/+2/lat. AV+AR §)  
 Feux stop 2/ 70 TD §) Feux de recul 2/séparés  
 Eclair. plaque contr. 1/au centre, sép. Plaque forme haute/XXXXXX  
 Rétroviseur 1/int. + 1/ext. Indic. vitesse km/h  
 Indic. direction clign. 8/av. lampe-témoin  
 AV 2/SAE P1 70 TD latér. AV=2/ SAE AR 2/SAE-TSIAR 70 TD  
 Avert. clign. oui av. témoin AR=2/ Lampes de travail -  
 Dispositif antivol : Verrouillage de la direction

## INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme  
 Marque & type FORD (USA) Thunderbird  
 Chassis n° (selon véhicule)  
 Homologation n° CH 0288 05  
 Forme de la carr. Limousine  
 Places ass. : Total 5 ( 2 avant)  
 Poids à vide 2130 Carburant B  
 CV 35,76  
 Charge utile - Cylindrée 7022 cm<sup>3</sup>  
 Poids total 2645 Poids de l'ensemble

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. expertisé : 1 Y '83 N 100 021

- \*) Transmission : Automate av. convertisseur de couple hydraulique et boîte planétaire à 3 vitesses ; verrouillage mécanique sur position "P".
- \*\*\*) Atténuation du bruit : 2 pots 510x280x120mm et 2 pots 510x160mm Ø.
- §) Equipelement : Modifié par l'importateur :
- Feux de position : d'origine av. ampoules orange ; sont remplacées par des blanches
  - Clignoteurs avant : Angle de visibilité insuffisant ; 2 clignoteurs blancs compl. sont montés.
  - Feux arrière : d'origine av. 10 ampoules, intensité lumineuse trop forte ; les 2 intérieures sont mises hors service.
  - Clignoteurs arr. : de ch. côté 3 feux s'allumant de l'intérieur vers l'extérieur ; sont mis hors service. Il reste de ch. côté 1 clignoteur av. 3 ampoules combiné av. feu stop.
  - Catadioptrés arr. : placés trop loin du bord ; il est monté 2 catadioptrés supplémentaires conformes aux prescriptions.

Lieu et date de l'expertise

La commission d'expertise

ROTHRIST, 30.10.1970